

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

| | |
|---|--|
| 1.1. Identificateur de produit: | Rage Ultra |
| Numéro de stock: | 101232 |
| Autres moyens d'identification: | |
| Synonymes: | Aucun connu |
| 1.2. Utilisations prévues de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: | |
| Utilisations recommandées: | Premium Light weight body filler |
| Utilisations déconseillées: | Utilisation autre que recommandée. |
| 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: | ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600 Numéro de téléphone: CHEM TEL: +1-813-248-0593 Adresse e-mail: |
| 1.4. Numéro d'appel d'urgence: | CHEM TEL: +1-813-248-0593 |
| Coordonnées du Centre antipoison: | Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy Hôpital Central 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex Tel : +33 3 83 22 50 50 Email: cap@chu-nancy.fr Website: http://www.centres-antipoison.net/ |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

| | |
|---|---|
| Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008: | Cancérogénicité, catégorie de danger 1A Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, catégorie de danger 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2 Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2 Toxicité pour le système reproductif, catégorie de danger 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 2 Liquides inflammables, catégorie de danger 3 |
|---|---|

2.2. Éléments d'étiquetage:

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:

Les pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger:

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 - Peut provoquer le cancer.
H361d - Susceptible de nuire au fœtus.
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de prudence:

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE):

EUH208 - Contient du (de la) Tetrahydrophthalic anhydride. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers:

Reports have associated repeated and prolonged occupational overexposure to solvents with permanent brain and nervous system damage.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances:

Pas applicable

3.2. Mélanges:

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
 Date de révision: 20-06-2017
 Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| Nom chimique | % | Numéro CAS | EC No. REACH Registration No. | Classification (CE) No 1272/2008 | Facteur M | SCL que l'on trouve à l'annexe VI |
|---------------------------------|---------|------------|---|---|--------------------------|---|
| Silica, amorphous | 0.1 - 1 | 7631-86-9 | Aucun connu | Carc. 1A; H350 Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H335, H336 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Ethylene Glycol phenyl ether | 0.1 - 1 | 122-99-6 | 204-589-7 | Acute Tox. 4 (Oral); H302 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Tetrahydrophthalic anhydride | 0.1-1 | 85-43-8 | 247-570-9 219-374-3 213-308-7 201-605-4 247-570-9 219-374-3 213-308-7 | Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 EUH208 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Glass enamel | 3 - 7 | 65997-17-3 | Aucun connu | Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335, H336 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Styrene | 5-10 | 100-42-5 | 202-851-5 | Aquatic Acute 1; H400 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4 (Inh Dust/Mist); H332 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Muta. 2; H341 Repr. 2; H361 Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 1; H372 STOT SE 1; H370 | donnée non disponible | donnée non disponible |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | | | | | |
|-----------------------------|-----------|------------|---|--|-----------------------|-----------------------|
| Calcium carbonate | 7 - 15 | 471-34-1 | Aucun connu | Eye Irrit. 2; H319 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Talc | 10 - 30 | 14807-96-6 | Aucun connu | STOT RE 1; H372 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Titanium dioxide | .5-1.5 | 13463-67-7 | Aucun connu | | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Dolomite | 0.5 - 1.5 | 16389-88-1 | Aucun connu | | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Paraffin Wax | 0.1 - 1 | 8002-74-2 | Aucun connu | Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335, H336 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Crystalline Silica (Quartz) | < 0.1 | 14808-60-7 | Aucun connu | Acute Tox. 4 (Oral); H302 Carc. 1A; H350 STOT RE 1; H372 STOT SE 1; H370 | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Aluminum oxide | < 0.1 | 1344-28-1 | Aucun connu | | donnée non disponible | donnée non disponible |
| p-Toluidene | < 0.01 | 106-49-0 | 208-741-3 208-740-8 203-403-1 208-741-3 208-740-8 | Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Acute Tox. 3 (Dermal); H311 Acute Tox. 3 (Inh Dust/Mist); H331 Acute Tox. 3 (Oral); H301 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 1; H372 STOT SE 1; H370 | donnée non disponible | donnée non disponible |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--------|--|--|
| | | | | EUH208 | | |
|--|--|--|--|--------|--|--|

Pour le texte intégral des mentions-H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. Si la victime a cessé de respirer, dégager les voies respiratoires, desserrer le col et la ceinture et effectuer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au calme.

Contact oculaire:

Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Laver les vêtements avant de les remettre. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau.

Ingestion:

Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. If possible, do not leave individual unattended. If individual is drowsy or unconscious, do not give anything by mouth; place individual on left side with head down.

Auto-protection du secouriste:

donnée non disponible

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Information sur les éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés. Regular foam

Agents d'extension ne devant pas être utilisés:

donnée non disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au-delà de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux:

Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Styrene oxide, Hydrocarbures, explosive peroxides, may react to aluminum, Soufre contenant des gaz

5.3. Conseils aux pompiers:

Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Wear a self contained breathing apparatus (NIOSH approved) with a full face piece operated in the positive pressure demand mode with appropriate turn-out gear and chemical resistant personal protective equipment. Water may be used to cool closed containers to prevent pressure build-up and possible auto ignition or explosion when exposed to extreme heat.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Le personnel non-urgence:

Le personnel non-urgence doivent être dégagés de la zone.

Les intervenants d'urgence:

Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section 8 de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

donnée non disponible

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Petits déversements:

Se référer à l'information fournie pour les grands déversements

Grands déversements:

Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite.

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté. Avoid breathing vapors. All personnel in the area should be protected as in Section 8. Activate available exhaust ventilation equipment in the immediate spill area. Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes. Interdire de fumer.

6.4. Référence à d'autres sections: Voir la section 13 pour toute information d'élimination

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Le produit irrite légèrement. Eviter toute exposition inutile. Keep out of the reach of children. Keep container closed when not in use. Do not take internally. Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Utiliser une ventilation adéquate. Se laver les mains avant de manger. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. All hazard precautions given in the data sheet must be observed.

7.2. Conditions d'un stockage sûr tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conditions d'un stockage sûr: Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Avoid contact with incompatible materials. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme For maximum product quality, avoid prolonged storage at temperatures above 75 °F (25 °C).

Matières à éviter / Incompatibilité chimique: Peroxydes, Acides forts, Agents oxydant forts, Polymerization catalysts, Matériaux oxydants, Acides, Matériaux caustiques (bases)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Premium Light weight body filler

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle:

Des valeurs limites d'exposition professionnelle:

| Nom chimique | France - Limites d'exposition professionnelle - TWA | France - Limites d'exposition professionnelle - STELs | France - Surveillance biologique Valeurs guides |
|--------------|---|---|--|
| Styrene | 50 ppm TWA [VME]; 215 mg/m ³ TWA [VME] | donnée non disponible | 0.02 mg/L Medium: venous blood Time: Before the beginning of the next shift Parameter: Styrene (Semi-quantitative (ambiguous |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
 Date de révision: 20-06-2017
 Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | | |
|-----------------------------|--|-----------------------|--|
| | | | <p>interpretation)); 300 mg/g creatinine Medium: urine Time: Before the beginning of the next shift Parameter: Mandelic acid (Non-specific (observed after the exposure to other substances)); 0.55 mg/L Medium: venous blood Time: end of shift Parameter: Styrene (Semi-quantitative (ambiguous interpretation)); 800 mg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Mandelic acid (Non-specific (observed after the exposure to other substances)); 240 mg/g creatinine Medium: urine Time: end of shift Parameter: Phenylglyoxylic acid (Non-specific (observed after the exposure to other substances)); 100 mg/g creatinine Medium: urine Time: prior to shift Parameter: Phenylglyoxylic acid</p> |
| Magnesite | 10 mg/m ³ TWA [VME] | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Titanium dioxide | 10 mg/m ³ TWA [VME] (as Ti) | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Paraffin Wax | donnée non disponible | donnée non disponible | donnée non disponible |
| Crystalline Silica (Quartz) | donnée non disponible | donnée non disponible | donnée non disponible |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | | |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Aluminum oxide | donnée non disponible | donnée non disponible | donnée non disponible |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|

DNEL: donnée non disponible

PNEC: donnée non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés:

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle:

Appareil de protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protection latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Splash proof chemical goggles are recommended to protect against the splash of product.

Protection de la peau:

Protection des mains:

Protective gloves are recommended when prolonged skin contact cannot be avoided.

Autre protection cutanée:

Pas normalement considéré comme un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre les règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice sur les mains avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail. To prevent repeated or prolonged skin contact, wear impervious clothing and boots. A barrier cream may be used for additional skin protection. Gloves should be made of neoprene or natural rubber. Protective gloves and proper clothing should be worn to prevent skin contact.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes. Use a NIOSH approved respirator designed to remove particulate matter and organic solvent vapors.

Risques thermiques:

donnée non disponible

Contrôles d'exposition environnementale:

donnée non disponible

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|---|
| Aspect: | pâte |
| Couleur: | Lt Gray Gris |
| Odeur: | Aromatique |
| Seuil de l'odeur: | donnée non disponible |
| pH: | Neutral |
| Point de fusion/point de congélation (°C): | |
| Point de fusion (°C): | donnée non disponible |
| Point de congélation (°C): | donnée non disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C): | 145 |
| Point d'éclair (°C): | 34 |
| Taux d'évaporation: | donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz): | donnée non disponible |
| Superiore / inferiore di infiammabilità o esplosività: | |
| Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité: | 6.1 |
| Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité: | 1.1 |
| Pression de vapeur: | donnée non disponible |
| Densité de vapeur: | Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol. |
| Densité relative: | 1,12 |
| Solubilité: | Insoluble |
| Coefficient de partage n-OCTANE / EAU: | 1.36 |
| D'auto-inflammation (°C): | donnée non disponible |
| Température de décomposition (°C): | donnée non disponible |
| Viscosité: | 84,000 - 96,000 |
| Propriétés explosives: | donnée non disponible |
| Propriétés comburantes: | donnée non disponible |

9.2. Autres informations:

| | |
|---|-------------------------|
| Produits chimiques organiques volatils: | 15 – 20 % |
| COV (comme emballées-moins | 1.64 lbs/gal or 196 g/L |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

exemptions et eau):

Contenu VHAP en poids - tel que conditionné (%): 18 %
Densité apparente: 9,4
9,33

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité: Ne devrait pas être réactif
10.2. Stabilité chimique: Stable under normal handling conditions
10.3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun prévu dans les conditions de stockage standard
10.4. Conditions à éviter: Contamination
10.5. Matières incompatibles: Peroxydes, Acides forts, Agents oxydant forts, Polymerization catalysts, Matériaux oxydants, Acides, Matériaux caustiques (bases)
10.6. Produits de décomposition dangereux: Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Styrene oxide, Hydrocarbures, Ammoniac, oxides of nitrogen, Phenolic compounds, Hydrogène sulfuré

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë:

| Nom chimique | DL50/CL50 | DL50 Cutané | CL50 Inhalation |
|--------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| Styrene | donnée non disponible | donnée non disponible | INHALATION LC50-4H Rat 11,7 MG/L |

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosif/irritant pour la peau:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des lésions oculaires graves / d'irritation:

| | |
|----|---------|
| pH | Neutral |
|----|---------|

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

Sensibilisation respiratoire/ cutanée:

EUH208 - Contient du (de la) Tetrahydrophthalic anhydride. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Cancérogénicité:

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Toxicité pour la reproduction:

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.:

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép.:

La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Danger par aspiration:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité:

This material is toxic to aquatic organisms and should not be released to sewage, draining systems or any body of water exceeding concentrations of approved limits under applicable regulations and permits.

Styrene is toxic to aquatic organisms and should not be released to sewage, draining systems or any body of water exceeding concentrations of approved limits under applicable regulations and permits.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Écologiques Toxicité Données:

| Nom chimique | Numéro CAS | Toxicité pour Crustacés CE50 | Toxicité pour les algues CEr50 | Toxicité pour le poisson CL50 |
|--------------|------------|---|--|---|
| Talc | 14807-96-6 | donnée non disponible | donnée non disponible | 96 HR LC50 BRACHYDANIO RERIO > 100 G/L [SEMI-STATIC] |
| Styrene | 100-42-5 | 48 HR EC50 DAPHNIA MAGNA 3,3 - 7,4 MG/L | 96 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERIE LLA SUBCAPITATA 0,15 - 3,2 MG/L [STATIC] 72 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERIE LLA SUBCAPITATA 0,46 - 4,3 MG/L [STATIC] | 96 HR LC50 POECILIA RETICULATA 58,75 - 95,32 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 PIMEPHALES PROMELAS 6,75 - 14,5 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | | | 96 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERIE LLA SUBCAPITATA 0,72 MG/L 72 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERIE LLA SUBCAPITATA 1,4 MG/L | LEPOMIS MACROCHIRUS 19,03 - 33,53 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 PIMEPHALES PROMELAS 3,24 - 4,99 MG/L [FLOW- THROUGH] |
|--|--|--|---|---|

- 12.2. **Persistence et dégradabilité:** Aucune donnée
- 12.3. **Potentiel de bioaccumulation:** donnée non disponible
- 12.4. **Mobilité dans le sol:** donnée non disponible
- 12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB:** donnée non disponible
- 12.6. **Autres effets néfastes:** donnée non disponible
- 12.7. **Informations Complémentaires:** donnée non disponible

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets:

- Méthodes d'élimination:** Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.
- Code de déchets / Désignation des déchets selon LoW:** 08 01 11 - waste paint and varnish containing organic solvents or other dangerous substances

Section 14: Informations relatives au transport

Le transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le rail ou les voies navigables:

- 14.1. **Numéro ONU:** UN3269
- 14.2. **Nom d'expédition des Nations unies:** POLYESTER RESIN KIT
- 14.3. **Classe(s) de danger pour le transport:** 3
- 14.4. **Groupe d'emballage:** III

Le transport international des marchandises dangereuses par mer (IMDG / IMO):

- 14.1. **Numéro ONU:** UN3269
- 14.2. **Nom d'expédition des Nations unies:** POLYESTER RESIN KIT
- 14.3. **Classe(s) de danger pour le** 3

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Transport international des marchandises dangereuses par voie aérienne (IATA):

14.1. Numéro ONU: UN3269

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: POLYESTER RESIN KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement: oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: donnée non disponible

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

| Nom chimique | EINECS | SVHC |
|------------------------------|--------|------|
| Talc | oui | Non |
| Calcium carbonate | oui | Non |
| Styrene | oui | Non |
| Glass enamel | oui | Non |
| Tetrahydrophthalic anhydride | oui | Non |
| Ethylene Glycol phenyl ether | oui | Non |
| Silica, amorphous | oui | Non |
| Paraffin Wax | oui | Non |
| Crystalline Silica (Quartz) | oui | Non |
| N,N dimethyl-p-Toluidine | oui | Non |
| 1,4-Naphthoquinone | oui | Non |

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

| | | |
|-----------------|-----|-----|
| Zirconium Oxide | oui | Non |
| Styrene Oxide | oui | Non |
| p-Toluidene | oui | Non |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance / mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Date de révision: 20-06-2017

Abréviations et acronymes: donnée non disponible

Références et sources documentaires clés pour les données: donnée non disponible

Phrase de risque (s) référencé dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H301 - Toxique en cas d'ingestion.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 - Toxique par contact cutané.
H312 - Nocif par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 - Mortel par inhalation.
H331 - Toxique par inhalation.
H332 - Nocif par inhalation.
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 - Peut provoquer le cancer.

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence:

Prévention:

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après avoir manipulé.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

Réponse:

Fiche de Données de Sécurité

Préparé conformément au règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission



Numéro de stock: 101232
Date de révision: 20-06-2017
Remplace: 16-09-2016

Rage Ultra

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser un extincteur approprié (voir section 5) pour l'extinction.

Stockage:

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

Élimination:

P501 - Éliminer le contenu conformément à votre entreprise d'élimination locale ainsi que des réglementations nationales / internationales.

Désistement:

IMPORTANT: WHILE THE DESCRIPTIONS, DATA AND INFORMATION CONTAINED HEREIN ARE PRESENTED IN GOOD FAITH AND BELIEVED TO BE ACCURATE, IT IS PROVIDED FOR YOUR GUIDANCE ONLY. BECAUSE MANY FACTORS MAY AFFECT PROCESSING OR APPLICATION/USE, WE RECOMMEND THAT YOU PERFORM AN ASSESSMENT TO DETERMINE THE SUITABILITY OF A PRODUCT FOR YOUR PARTICULAR PURPOSE PRIOR TO USE. NO WARRANTIES OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE MADE REGARDING PRODUCTS DESCRIBED, DATA OR INFORMATION SET FORTH. IN NO CASE SHALL THE DESCRIPTIONS, INFORMATION, OR DATA PROVIDED BE CONSIDERED A PART OF OUR TERMS AND CONDITIONS OF SALE. FURTHER, THE DESCRIPTIONS, DATA AND INFORMATION FURNISHED HEREUNDER ARE GIVEN GRATIS. NO OBLIGATION OR LIABILITY FOR THE DESCRIPTION, DATA AND INFORMATION GIVEN ARE ASSUMED. ALL SUCH BEING GIVEN AND ACCEPTED AT YOUR RISK.